

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2670

2 octobre 2014

SOMMAIRE

2020 European Fund for Energy, Climate Change and Infrastructure	128151	Jardenne Corporation S.à r.l.	128122
Beau Soleil S.A.	128127	J.D. Farrods Group (Luxembourg) SA ..	128117
Commodity Capital S.A., SICAV-FIS ...	128130	JER Audrey S.à r.l.	128122
Efeu LuxCo S.à r.l.	128160	Jivago S.A.	128118
Hamburg Investments S.A.	128114	JN S.A.	128118
H&F Sensor Lux 1 S.à r.l.	128114	J.P. Morgan SFM General Partner Luxem- bourg S.à r.l.	128122
Iconcept Sàrl	128117	KHM OP Neuhauser Strasse 18 Beteiligung S.à r.l.	128120
IDPoint DigitalMedia	128117	Knowles Luxembourg Finance S.à r.l. ...	128114
IFH (Luxembourg) S.A.	128117	Knowles Luxembourg International S.à r.l.	128115
IJDF Luxembourg Sàrl	128118	Knowles Luxembourg Services S.à r.l. ...	128116
Immobilière Schmoilchesknupp S.A.	128118	Lane Lux Holdings	128121
INBC S.A.	128118	Ledford S.A.	128160
Infrastructure JVCo (Lime) S.à r.l.	128114	Leopard Germany Holding 3 S.à r.l.	128121
Infrastructure Saxon S.à r.l.	128115	Leopard Germany Property Ed 1 S.à r.l.	128122
Ingersoll-Rand Lux Holdings S.à r.l.	128115	Livelihoods Fund SICAV SIF	128122
Ingersoll-Rand Worldwide Capital	128115	LSF-KEB Capital Investments S.à r.l. ...	128124
Insta-Tech Luxembourg	128119	Manchester (Luxembourg) S.à r.l.	128144
Instinct Luxembourg	128116	Nefertiti S.C.I.	128157
Intergarden S.A.	128119	Reckitt Benckiser Investments (No 4) S.à r.l.	128123
Investconcept Sàrl	128119	SGaz Holdings S.à r.l.	128119
Investitre S.A. Holding	128120	Tiger Holding Five Parent S.à r.l.	128142
Investitre S.A. Holding	128120	Tiger Holding Four Jobs S.à r.l.	128146
Investor World S.A., SPF	128120	Tiger Holding Four S.à r.l.	128154
IPConcept (Luxemburg) S.A.	128120	Tiger Holding Four SPV S.à r.l.	128155
IPConcept (Luxemburg) S.A.	128116	Tiger Holding Three S.à r.l.	128128
IPConcept (Luxemburg) S.A.	128115	Tripolis Holdings S.à r.l.	128133
I.P. Investments S.à r.l.	128114	UBS Luxembourg Financial Group Asset Management S.A.	128148
IRBICHT Immobilière S.A.	128121	VPS International S.à r.l.	128126
Irving Investors S.à r.l.	128116		
ISIDE S.A.	128121		
IT Consulting & Testing Solutions S.A. ...	128121		
Izurium Credit Holding S.à r.l.	128116		

H&F Sensor Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 680.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 140.979.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110502/10.

(140132603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Hamburg Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 46.656.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014110525/10.

(140131736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Infrastructure JVCo (Lime) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 120.541.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2014110552/10.

(140132663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

I.P. Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 150.691.

EXTRAIT

Suite à des cessions de parts sociales, le capital de la société I.P. INVESTMENTS Sàrl est détenu dans son intégralité par la société EASTERN TEXTILES LTD, dont le siège social est établi à la Ciotat Building, Mont Fleuri, PO Box 438, Mahé, Seychelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mai 2014.

Référence de publication: 2014110547/13.

(140132106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Knowles Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54-56, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 181.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Knowles Luxembourg Finance S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014110632/11.

(140132869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Knowles Luxembourg International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54-56, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 160.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Knowles Luxembourg International S.à r.l.
United International Management S.A.

Référence de publication: 2014110633/11.

(140132857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Infrastructure Saxon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 125.708.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2014110553/10.

(140132662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Ingersoll-Rand Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.000.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 134.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110554/10.

(140132205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Ingersoll-Rand Worldwide Capital, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.025.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110555/10.

(140132304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 82.183.

Le règlement de gestion de IPC-R.B. Vermögensfonds modifié au 22. juillet 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

IPConcept (Luxemburg) S.A.
Signature

Référence de publication: 2014110597/13.

(140132246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 82.183.

Le règlement de gestion de Kraichgau - Fonds modifié au 22. juillet 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014110598/13.

(140132247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Knowles Luxembourg Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54-56, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 181.051.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Knowles Luxembourg Services S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014110634/11.

(140132886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Instinct Luxembourg, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 137.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014110557/10.

(140131942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Irving Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 186.579.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110561/10.

(140132075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Izurium Credit Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 162.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014110564/10.

(140131708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Iconcept Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 15, rue Robert Schuman.
R.C.S. Luxembourg B 43.570.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2014110568/10.

(140132082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IDPoint DigitalMedia, Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 7, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 146.894.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014110571/10.

(140131711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IFH (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 163.147.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014110572/10.

(140132351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

International Fashion Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 51.129.

Le bilan, compte pertes et profits et annexes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014110585/12.

(140132701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

J.D. Farrods Group (Luxembourg) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 53.195.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2014110609/12.

(140132842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Jivago S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 146.699.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JIVAGO S.A.
Robert REGGIORI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014110618/12.

(140132221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

JN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 95.074.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2014110619/12.

(140132560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IJDF Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 188.281.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110574/10.

(140132371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Immobilière Schmoilchesknupp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 39.139.

Les documents de clôture de l'année 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mersch, le 25 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110577/10.

(140131933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

INBC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7792 Bissen, 8, Cité Souvignier.
R.C.S. Luxembourg B 29.679.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.
Référence de publication: 2014110579/10.

(140132791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Insta-Tech Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 33.794.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014110582/9.

(140132300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Intergarden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 78.031.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014110584/9.

(140131921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Inversiones Sociosanitarias S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110586/10.

(140132544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Investconcept Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 15, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 72.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014110587/10.

(140132083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Sgaz Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 187.163.

Extrait des résolutions adoptées en date du 18 juillet 2014 lors de l'Assemblée Générale des associés de la Société

- L'Assemblée Générale a décidé d'approuver la démission de M François Georges en tant que gérant de catégorie C de la Société avec effet immédiat.

- L'Assemblée Générale a décidé de nommer avec effet immédiat et pour une durée indéterminée au poste de gérant de catégorie C de la Société M. Fabrice Huberty, employé privé, né le 21 juillet 1970 à Bastogne (Belgique) et demeurant professionnellement au 127 Rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sgaz Holdings S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014110981/16.

(140132875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Investitre S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 66.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014110588/10.

(140131662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Investitre S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 66.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014110589/10.

(140131810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Investor World S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents.
R.C.S. Luxembourg B 166.689.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2014110590/10.

(140132068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 82.183.

Le règlement de gestion de Volksbank Forchheim eG Spezialfonds modifié au 22 juillet 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxemburg.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014110596/13.

(140132245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

KHM OP Neuhauser Strasse 18 Beteiligung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 160.022.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Compliance Partners S.A.

Signature

Référence de publication: 2014110641/11.

(140132862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IRBICHT Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 164.803.

Les documents de clôture de l'année 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mersch, le 25 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110600/10.

(140131722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

ISIDE S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 47.089.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ISIDE S.A.

Référence de publication: 2014110602/10.

(140132155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

IT Consulting & Testing Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 154.654.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014110603/10.

(140132186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Lane Lux Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 173.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014110652/11.

(140132527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Leopard Germany Holding 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 393.800,00.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 155.840.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2014.

M. Robert Kimmels

Gérant

Référence de publication: 2014110655/13.

(140132641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Leopard Germany Property Ed 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 155.842.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2014.

M. Robert Kimmels

Gérant

Référence de publication: 2014110656/13.

(140132650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

J.P. Morgan SFM General Partner Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 140.028.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110610/10.

(140132891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Jardenne Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.028.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marcus WOLSFELD.

Référence de publication: 2014110611/10.

(140132381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

JER Audrey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 125.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014110613/10.

(140131796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Livelihoods Fund SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 166.278.

Par la présente, je vous informe de ma démission en qualité d'administrateur de la structure Livelihoods Fund Sicav SIF avec effet au 5 juin 2014.

Le 18 mars 2014.

Hervé Allègre.

Référence de publication: 2014110682/11.

(140131832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Reckitt Benckiser Investments (No 4) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.
R.C.S. Luxembourg B 114.621.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty first day of July
Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Reckitt Benckiser Investments (No 4) SARL", "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, incorporated by deed enacted on February 22, 2006 and whose articles of association have been amended for the last time on June 21st, 2013, RCS Luxembourg, no B 114621

The meeting is presided by Mrs. Catherine Dessoys, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary Michèle Lutgen and the meeting elects as scrutineer Nicole Reding

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as of July 10th, 2014.

2.- Amendment of article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution:

The shareholders decide to transfer the registered office from L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie with effective date as of July 10th, 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 5, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

“ **Art. 5.** The registered office of the company is established in Leudelange.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le vingt et un juillet

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «Reckitt Benckiser Investments (No 4) S.à.r.l.», ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu du 22 février 2006 et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois le 21 juin 2013, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 114621

La séance est présidée par Catherine Dessoys, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich,

La présidente désigne comme secrétaire Michèle Lutgen et l'assemblée choisit comme scrutateur Nicole Reding.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 10 juillet 2014.

4.- Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie avec effet au 10 juillet 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Leudelange »

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, M. LUTGEN, N. REDING, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 22 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34358. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014110921/83.

(140131920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

LSF-KEB Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 48.846.750,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 90.485.

In the year two thousand and fourteen on the fifteen day of the month of May,

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared

Me Florian Bonne, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting as proxyholder of:

KEB Holdings, L.P., a limited partnership, existing under the laws of Bermuda, having its registered office at Washington Mall, 7 Reid Street, Suite 304, HM11 Hamilton, Bermuda, registered with the Bermuda Registrar of Companies under number 34136 (the Sole Shareholder), acting in its capacity as sole shareholder of LSF-KEB Capital Investments S.à r.l. (in liquidation), private limited liability company (société à responsabilité limitée), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 90485, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duchy of Luxembourg (the Company),

by virtue of a proxy given under private seal on 14 May 2014.

The appearing party declared and requested the notary to record and state, in the presence of

Mr. Philippe Detournay, in its capacity as liquidator of the Company, with professional address at Atrium Business Park - Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché of Luxembourg (the Liquidator)

that:

(I) the present deed is passed in order to rectify a clerical error (erreur matérielle) which occurred in the deed enacted by the undersigned notary of 17 April 2014, registered in Luxembourg Actes Civils on 24 April 2014 Relation: LAC/2014/19069, not yet deposit with the Trade and Company Register and not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the EGM) recording the share capital increase of the Company dated 17 April 2014.

(II) In the first resolution of the EGM, it is stated that the value of the contribution in kind made by the Sole Shareholder was forty-seven million five hundred ninety thousand nine hundred forty euro and seventy-five cents (EUR 47,590,940.75) whereas it should be corrected to read as forty-seven million twenty thousand ninety-three euro and eight cents (EUR 47,020,093.08) and, as a consequence, the number of new shares to be issued should be corrected to read as three hundred seventy-six thousand one hundred sixty (376,160) instead of three hundred eighty thousand seven hundred twenty-seven (380,727), the amount allocated to the share capital of the Company should be corrected to read as forty-seven million and twenty thousand euro (EUR 47,020,000.-) instead of forty-seven million five hundred ninety thousand eight hundred seventy-five euro (EUR 47,590,875.-), and the amount allocated to the share premium account of the Company should be corrected to read as ninety-three euro and eight cents (EUR 93.08) instead of sixty-five euro and seventy-five cents (EUR 65.75).

(III) The second resolution of the EGM shall therefore be rectified as follows:

“As a consequence, the Sole Shareholder resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at forty-eight million eight hundred forty-six thousand seven hundred fifty euro (EUR 48,846,750) represented by three hundred ninety thousand seven hundred seventy-four (390,774) ordinary shares having a nominal value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each.”

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille quatorze le quinze mai.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu

Me Florian Bonne, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration de:

KEB Holdings, L.P., un limited partnership régi par les lois des Bermudes, ayant son siège social au Washington Mall, 7 Reid Street, Suite 304, HM11 Hamilton, Bermudes, inscrit auprès du Registrar of Companies des Bermudes sous le numéro 34136 (l'Associé Unique), agissant en tant qu'associé unique de LSF-KEB Capital Investments S.à r.l. (en liquidation), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90485, ayant son siège social au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg (la Société),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 mai 2014.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'enregistrer et noter, en présence de

M. Philippe Detournay, en tant que liquidateur de la Société, résidant professionnellement au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg (le Liquidateur),

que:

I Le présent acte est passé afin de rectifier une erreur matérielle qui est intervenue dans l'acte du notaire soussigné du 17 avril 2014, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 avril 2014, non encore déposé au Registre de Commerce et des Sociétés et non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (l'AGE) constatant l'augmentation de capital de la Société daté du 17 avril 2014.

II Dans la première résolution de l'AGE, il est indiqué que la valeur de l'apport en nature fait par l'Associé Unique était de quarante-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quarante euros et soixante-quinze centimes (EUR 47.590.940,75), alors qu'il aurait dû se lire quarante-sept millions vingt mille quatre-vingt-treize euros et huit centimes (EUR 47.020.093,08) et par conséquent le nombre de parts sociales devant être émises aurait dû se lire trois cent soixante-seize mille cent soixante (376.160) au lieu de trois cent quatre-vingt mille sept cent vingt-sept (380.727), le montant alloué au capital social aurait dû se lire quarante-sept millions vingt mille euros (EUR 47,020,000.-) au lieu de quarante-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix mille huit cent septante-cinq euros (EUR 47,590,875.-), et le montant alloué à la prime

d'émission aurait dû se lire quatre-vingt-treize euros et huit centimes (EUR 93,08) au lieu de soixante-cinq euros et soixante-quinze centimes (EUR 65,75).

III La seconde résolution de l'AGE doit ainsi être rectifiée de la manière suivante:

«Par conséquent, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

«Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 48.846.750,- (quarante-huit millions huit cent quarante-six mille sept cent cinquante euros), représenté par 390.774 (trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent soixante-quatorze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.»»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante le présent acte a été rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante en cas de divergences entre la version française et anglaise, la version anglaise prévaudra.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture de ce procès-verbal, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: F. BONNE, P. DETOURNAY et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mai 2014. Relation: LAC/2014/24036. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Référence de publication: 2014110716/95.

(140132057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

VPS International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 177.207.

Il résulte du transfert de parts sociales du 30 avril 2014:

1) que l'associé IK VII No 1 Limited Partnership a décidé de transférer avec effet au 30 avril 2014:

à Monsieur HANS KARL ERIK PETERSSON, né le 9 septembre 1951 à Lund (Suède), domicilié à Bäckavägen 23, SE-25285 Helsingborg (Suède);

- 3 parts sociales ordinaires
- 34 parts sociales privilégiées de classe A
- 34 parts sociales privilégiées de classe B
- 34 parts sociales privilégiées de classe C
- 34 parts sociales privilégiées de classe D
- 34 parts sociales privilégiées de classe E

2) que l'associé IK VII No 2 Limited Partnership a décidé de transférer avec effet au 30 avril 2014:

à Monsieur HANS KARL ERIK PETERSSON, né le 9 septembre 1951 à Lund (Suède), domicilié à Bäckavägen 23, SE-25285 Helsingborg (Suède);

- 1 part sociale ordinaire
- 3 parts sociales privilégiées de classe A
- 3 parts sociales privilégiées de classe B
- 3 parts sociales privilégiées de classe C
- 3 parts sociales privilégiées de classe D
- 3 parts sociales privilégiées de classe E

à Monsieur JOHN R. NOTMAN-WATT, né le 23 juin 1963 à Guilford (Royaume-Uni), domicilié à Wychwood Close 1, Oxshott, Surrey KT22 0JA (Royaume-Uni);

- 2 parts sociales ordinaires
- 22 parts sociales privilégiées de classe A
- 22 parts sociales privilégiées de classe B
- 22 parts sociales privilégiées de classe C
- 22 parts sociales privilégiées de classe D
- 22 parts sociales privilégiées de classe E

3) que l'associé IK VII No 3 Limited Partnership a décidé de transférer avec effet au 30 avril 2014:

à Monsieur JOHN R. NOTMAN-WATT, né le 23 juin 1963 à Guilford (Royaume-Uni), domicilié à Wychwood Close 1, Oxshott, Surrey KT22 0JA (Royaume-Uni);

- 2 parts sociales ordinaires
- 15 parts sociales privilégiées de classe A
- 15 parts sociales privilégiées de classe B
- 15 parts sociales privilégiées de classe C
- 15 parts sociales privilégiées de classe D
- 15 parts sociales privilégiées de classe E

à Monsieur ANDERS LENNART NYLANDER, né le 19 juin 1946 à Luleå (Suède), domicilié à Karlavägen 6, SE-11424 Stockholm (Suède);

- 1 part sociale ordinaire
- 12 parts sociales privilégiées de classe A
- 12 parts sociales privilégiées de classe B 12 parts sociales privilégiées de classe C
- 12 parts sociales privilégiées de classe D 12 parts sociales privilégiées de classe E

4) que l'associé IK VII No 4 Limited Partnership a décidé de transférer avec effet au 30 avril 2014:

à Monsieur ANDERS LENNART NYLANDER, né le 19 juin 1946 à Luleå (Suède), domicilié à Karlavägen 6, SE-11424 Stockholm (Suède);

- 3 parts sociales ordinaires
- 25 parts sociales privilégiées de classe A
- 25 parts sociales privilégiées de classe B
- 25 parts sociales privilégiées de classe C
- 25 parts sociales privilégiées de classe D
- 25 parts sociales privilégiées de classe E

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014111073/62.

(140132070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Beau Soleil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 142.322.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille quatorze, le dix-sept juillet,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêchée,

S'est tenue:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «BEAU SOLEIL S.A.», ayant son siège social au 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 142.322, constituée suivant acte notarié en date du 26 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2646 du 29 octobre 2008 (la Société).

Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

La Société a été mise en liquidation suivant acte notarié en date du 26 juin 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à 10.35 heures sous la présidence de Monsieur François Mayet, employé privé, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie Kaiser, employée privée, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roberto Manciocchi, employé privé, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour

- 1) Acceptation du rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

3) Clôture de la liquidation.

4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Qu'en date du 15 juillet 2014, s'est tenue l'assemblée générale des actionnaires qui a nommé FIDUCIAIRE GLACIS S.à r.l., ayant son siège social à 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que commissaire à la liquidation.

V. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation de la Société et décide de l'accepter.

Un exemplaire de ce rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Pierre SCHILL et au commissaire à la liquidation FIDUCIAIRE GLACIS S.à r.l..

Troisième résolution:

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et constate que la société «BEAU SOLEIL S.A.» a définitivement cessé d'exister.

Quatrième résolution:

L'assemblée générale décide que les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant la durée de cinq ans à L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. MAYET, M. KAISER, R. MANCIOCCHI et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2014. LAC / 2014 / 33793. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014113090/67.

(140132767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Tiger Holding Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 149.541.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty third day of July

before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Tiger Holding Three S.à r.l.", "société à responsabilité limitée", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 149 541, incorporated by deed enacted on November 18, 2009, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated December 22, 2009, Nr 2492.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Desso, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, "employée privée", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at 15 July 2014

2.- Amendment of article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office from L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie with effective date as at 15 July 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 5, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

“ **Art. 5.** The registered office of the company is established in Leudelange.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le vingt trois juillet

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Tiger Holding Three S.à r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 149 541, constituée par acte notarié le 18 Novembre 2009, publié au Mémorial C N° 2492 du 22 décembre 2009.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 15 Juillet 2014;

2.- Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 15 Juillet 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Leudelange»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 24 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34822. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014114563/86.

(140134239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Commodity Capital S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 162.154.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and fourteen, on the fourteenth day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

was held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of Commodity Capital S.A., SICAV-FIS en Liquidation (the "Meeting"), a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable capital - specialized investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement specialise), established under the Laws of Luxembourg and incorporated pursuant to a deed of the notary Henri Hellinckx dated 8 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2274 of 26 September 2011, having its registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B162.154 (the "Company"). The Company has been put into liquidation by a deed of the undersigned notary dated 2nd September 2013, published in the Mémorial C, number 2672 of October 25, 2013.

The Meeting elects as chairman, Caroline Egry, employee, professionally residing at 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach,

who appoints as secretary Mark Gösel, employee, professionally residing at 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

The Meeting elects as scrutineer Arlette Siebenaler, employee, professionally residing at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the undersigning notary to enact the following:

I. The present extraordinary general meeting has been convened by notices containing the agenda sent by registered mail to all the shareholders on July 4, 2014.

II. The shareholders present or represented by proxy as well as the numbers of shares can be found on the presence list that has been signed by the shareholders, the proxy holders of the shareholders represented as well as the members of the bureau of the Meeting.

III. It appears from the attendance list, that out of 1,308.088 shares in circulation, 968.088 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

IV. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Approval of the liquidation accounts as of 14 July 2014 and the liquidator's report dated 14 July 2014;
2. Approval of the liquidation auditor's report dated 14 July 2014;
3. Discharge (quitus) to Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A. as liquidator of the Company, represented by Stefan Kliche, and to KPMG Luxembourg S.à r.l. as the liquidation auditor for the performance of their respective mandates during and in connection with the liquidation of the Company;
4. Approval of the closing of the liquidation; determination of the place where the Company's books and corporate documents are to be kept during five years, and respective power of attorneys;
5. Miscellaneous.

After deliberation, the general meeting agrees to pass the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to approve the liquidation accounts as of 14 July 2014 and the liquidator's report dated 14 July 2014.

Second resolution

The Meeting resolves to approve the liquidation auditor's report (commissaire à la liquidation) dated 14 July 2014.

Third resolution

The Meeting resolves to grant discharge (quitus) to Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., as liquidator of the Company, represented by Stefan Kliche, and to KPMG Luxembourg S.à r.l. as the liquidation auditor for the performance of their respective mandates during, and in connection with, the liquidation of the Company.

Fourth resolution

The Meeting acknowledges that, to the extent possible, the liabilities of the Company have all been discharged by the existing assets, and that the Liquidator has made the necessary provisions to discharge the Company's debts that will become payable after the closing of the liquidation.

The Meeting resolves to close the liquidation as of today and acknowledges that the Company in liquidation has definitely ceased to exist (clôture de liquidation).

The Meeting furthermore resolves to set the place where the Company's books and corporate documents are to be kept during five years following the publication of the closing of the liquidation in the Official Gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C) at the registered office of Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

The Meeting resolves to delegate power to the liquidator to pay out the liquidation amounts (boni de liquidation) to the shareholders and subsequently to close the bank accounts of the Company.

The Meeting finally resolves to delegate the power to any employee of Maître Henri Hellinckx, each acting and signing individually, with full power of substitution, on behalf and in the name of the Company, to do all acts and things as in their absolute and unfettered discretion deems necessary or advisable in connection with (i) the publication of the liquidation in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ii) the filing of the said liquidation with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and (iii) the deletion of the Company from the Luxembourg Register of Commerce and Companies, as well as (iv) any other formalities or other actions that would be necessary in relation to the liquidation of the Company.

As no further items are being left to be discussed and none of the present shareholders having further questions, the Chairman closes the general meeting of shareholders.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Fassung des vorangegangenen Textes.

Im Jahre zweitausendundvierzehn, am vierzehnten Juli.

Vor Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg,

fand die Außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre (die „Generalversammlung“) der Commodity Capital S.A. en Liquidation, eine Luxemburger Aktiengesellschaft (société anonyme) in der Form einer Investmentgesellschaft mit

variablem Kapital - spezialisierter Investmentfonds (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement specialise), gegründet und bestehend nach den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg gemäß Urkunde vom 8. Juli 2011, aufgenommen durch den amtierenden Notar, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2274 vom 26. September 2011, und mit Gesellschaftssitz in 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxemburg, und eingetragen in dem Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B162.154 (die „Gesellschaft“) statt. Die Gesellschaft wurde in Liquidation gesetzt gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 2. September 2013, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 2672 vom 25. Oktober 2013.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Caroline Egry, Privatangestellte, geschäftsansässig in 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmt, Mark Gösel, Privatangestellter, geschäftsansässig in 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, zum Protokollführer der Versammlung.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzählerin Arlette Siebenaler, Privatangestellte, geschäftsansässig in 101, rue Cents, L-1319 Luxemburg.

Nach der Bildung des Versammlungsvorstandes der Außerordentlichen Generalversammlung stellt der Vorsitzende folgendes fest:

I. Gegenwärtige Außerordentliche Generalversammlung wurde einberufen gemäß Einschreibebrief mit der hiernach angegebenen Tagesordnung an alle Aktionäre am 4. Juli 2014.

II. Gegenwärtigem Protokoll ist ein Anteilverzeichnis der Aktionäre beigefügt. Dieses Verzeichnis wurde von den Aktionären bzw. deren Vertretern, sowie von dem Versammlungsvorstand und dem unterzeichneten Notar unterschrieben.

Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde „ne varietur“ paraphiert beigefügt, um mit derselben einregistriert werden.

III. Es wird festgestellt, dass gemäß Anwesenheitsliste von den 1.308,088 sich in Umlauf befindenden Aktien, 968,088 Aktien des Gesellschaftskapitals in gegenwärtiger Generalversammlung anwesend bzw. rechtsgültig vertreten sind, womit die Generalversammlung beschlussfähig ist.

IV. Die Tagesordnung der Außerordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:

1. Genehmigung der Konten der Liquidation per 14. Juli 2014 und des Berichtes des Liquidators per 14. Juli 2014;

2. Genehmigung des Berichts des Liquidationsprüfers per 14. Juli 2014;

3. Entlastung (quitus) von Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A. als Liquidator der Gesellschaft, vertreten durch Stefan Kliche, und von KPMG Luxembourg S.à r.l. als Liquidationsprüfer für die Ausübung ihrer Mandate während und in Zusammenhang mit der Liquidation der Gesellschaft;

4. Beschlussfassung zum Abschluss der Liquidation; Festlegung des Ortes der Hinterlegung der Bücher der Gesellschaft für die nächsten fünf Jahre, und diesbezügliche Vollmachterteilung;

5. Sonstiges.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Genehmigung der Konten der Liquidation per 14. Juli 2014 und den Bericht des Liquidators per 14. Juli 2014

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Genehmigung des Berichtes des Liquidationsprüfers (commissaire à la liquidation).

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung entlastet (quitus) Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A. als Liquidator der Gesellschaft, vertreten durch Stefan Kliche, und KPMG Luxembourg S.à r.l. als Liquidationsprüfer für die Ausübung ihrer Mandate während und in Zusammenhang mit der Liquidation der Gesellschaft.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt zur Kenntnis, dass, sofern möglich, alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft mit den bestehenden Vermögensgegenständen beglichen wurden und der Liquidator hat die notwendigen Rückstellungen gebildet um die nach dem Abschluss der Liquidation zahlbaren Rechnungen zu begleichen.

Die Generalversammlung stellt fest, dass die Liquidation der Gesellschaft somit abgeschlossen ist und dass die Gesellschaft aufgehört hat zu bestehen (clôture de liquidation).

Die Generalversammlung beschließt, dass die Bücher der Gesellschaft während einer Dauer von fünf Jahren ab der Veröffentlichung des Abschlusses der Liquidation im Luxemburger Amtsblatt (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C) am Gesellschaftssitz der Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach hinterlegt bleiben.

Die Generalversammlung bevollmächtigt den Liquidator, baldmöglichst die Auszahlung des Liquidationserlöses (boni de liquidation) an die Aktionäre zu veranlassen und in der Folge auch das Bankkonto der Gesellschaft zu schließen.

Die Generalversammlung bevollmächtigt jeden Angestellten des Notariats Me. Henri Hellinckx, jeweils einzeln und mit dem Recht zur Unterbevollmächtigung, namens und im Auftrag der Gesellschaft, alle Handlungen und Maßnahmen in ihrem freien Ermessen und nach ihrem Gutdünken als zum Vorteil der Gesellschaft für notwendig erachtend vorzunehmen im Zusammenhang mit (i) der Veröffentlichung der Liquidation im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ii) der Einreichung der vorgenannten Liquidation zum Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister (Registre de Commerce et des Sociétés) sowie (iii) der Streichung der Gesellschaft aus dem Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister ebenso wie (iv) jeglicher anderer Formalitäten oder Maßnahmen, die notwendig oder sinnvoll im Zusammenhang mit der Liquidation der Gesellschaft nötig sein könnten.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Außerordentliche Generalversammlung für beendet.

Der unterzeichnete Notar, der Englisch in Wort und Schrift beherrscht, erklärt hiermit, dass auf Antrag der erschienenen Partei die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst und nachfolgend ins Deutsche übersetzt wurde; auf Antrag derselben Partei soll im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und deutschen Fassung des Textes die englische Version maßgeblich sein.

Worüber Urkunde, Geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. EGRY, M. GÖSEL, A. SIEBENALER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34372. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 28. Juli 2014.

Référence de publication: 2014113148/165.

(140133032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Tripolis Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26 A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 188.961.

— STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the sixteenth day of July.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg Ileos Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies under number 162.729, and having a share capital of EUR 46,343,370.-;

here represented by Solange Wolter-Schieres, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Corporate object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Tripolis Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the Board). The registered

office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles as set out in article 10.2 (vii) hereof.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital of the Company is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers (the Board) composed of at least two (2) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

8.1 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more ad hoc agents by a resolution of the Board.

8.2 Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg-City.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. The shareholders shall cast their vote by signing the Shareholders Circular Resolutions. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices of the meetings.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 11. Sole shareholder.

11.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

12.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

12.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 13. Statutory auditor (commissaire) and independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).

13.1. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor (commissaire) if it has more than twenty-five (25) shareholders. An independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69(2) of the law of December 19, 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies, as amended, does not apply.

13.2. The shareholders appoint the statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) may be reappointed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

14.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium and capital surplus amounts) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

16.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2014.

Subscriptions and payments

OCM Luxembourg Ileos Holdings S.à r.l., represented as stated above, subscribes to twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The aggregate amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital, have unanimously passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed managers (gérants) of the Company for an indefinite period:

- Mr. Szymon DEC, company manager, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mrs. Figen EREN, company manager, born on February 10, 1978 in Besancon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr. Jabir CHAKIB, accountant, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Mr. Justin BICKLE, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and

- Mr. Thomas JAGGERS, company manager, born on May 4, 1977 in Nottingham, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le seize juillet.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

OCM Luxembourg Ileos Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 162.729, et ayant un capital social de EUR 46.343.370;

ici représentée par Solange Wolter-Schieres, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Tripolis Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts comme indiqué à l'article 10.2 (vii) des présentes.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant, la vente/le transfert, de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière et, le cas échéant, vendre, transférer ou céder tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou au transfert de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une (1) ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil Luxembourgeois.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est administrée par un conseil de gérance (le Conseil) composé d'au moins deux (2) nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est à Luxembourg-Ville.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les

décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 10. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre d'associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Associés exprimeront leur vote en signant les Résolutions Circulaires des Associés. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours calendaires avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 11. Associé unique.

11.1 Lorsque le nombre d'associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

11.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultat, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

12.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

12.4. Le bilan et le compte de résultat sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

Art. 13. Commissaire et réviseur d'entreprises agréé.

13.1. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société doit être auditée par un commissaire seulement lorsque le nombre d'associés excède vingt-cinq (25) associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé dès que l'exemption prévue par l'article 69(2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales, telle que modifiée, ne s'applique pas.

13.2. Les associés nomment les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

14.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission et les excédents de capital) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés, adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire à l'ensemble des conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires

des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2014.

Souscriptions et libérations

OCM Luxembourg Ileos Holdings S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de toutes sortes qui incomberont à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ EUR 1.500,-

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Szymon DEC gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Madame Figen EREN, gérante de sociétés, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Jabir CHAKIB, gérant de sociétés, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Justin BICKLE, gérant de sociétés, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, Royaume-Uni; et

- Monsieur Thomas JAGGERS, gérant de sociétés, né le 4 mai 1977 à Nottingham, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, Royaume-Uni.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34912. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014114538/505.

(140134247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Tiger Holding Five Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.048.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty third day of July,
before Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Tiger Holding Five Parent S.à r.l.", "société à responsabilité limitée", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 136 048, incorporated by deed enacted on January 7, 2008, amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 19, 2013, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated February 13, 2014, Nr 406.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Dessoï, "avocat à la Cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, "employée privée", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at 15 July 2014

2.- Amendment of article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution:

The shareholders decide to transfer the registered office from L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie with effective date as at 15 July 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 5, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

“ **Art. 5.** The registered office of the company is established in Leudelange.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about 500.- EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juillet

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Tiger Holding Five Parent S.à r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 136 048, constituée par acte notarié le 7 janvier 2008, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 19 décembre 2013, publié au Mémorial C N°406 du 13 février 2014.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoï, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 15 Juillet 2014

2.- Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 15 Juillet 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Leudelange»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 24 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34820. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014114559/87.

(140134133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Manchester (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.308.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of July,

Before the undersigned, Maître Joëlle SCHWACHTGEN, civil law notary residing in Wiltz, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître Jean SECKLER, civil law notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, prevented, who last named shall remain depositary of the present deed.

APPEARED:

The company MANCHESTER SECURITIES CORP., identification fiscal number 13-3375669, with its registered office at U.S.A.-10019 NY, New York, 40, West 57th Street, 4th Floor, here represented by Mr. Max MAYER, a notary clerk, professionally residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities, who declared and requested the notary to state that:

1.- The company "MANCHESTER (LUXEMBOURG) S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Luxembourg trade registry, section B, under the number 101308, (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom METZLER, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duchy of Luxembourg), dated June 15, 2004, published in the Mémorial C number 830 of August 12, 2004.

2.- The corporate capital of the Company is fixed at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-), represented by one thousand (1,000) shares of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

3.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, is the sole owner of all the shares of the Company.

4.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

5.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, appoints itself as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, decides to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.

7.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, presents its liquidation report and accounts and declares that it takes over all the assets of the Company, and that it will assume any presently known or unknown debts of the Company.

The liquidation report, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

8.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, further declares in its capacity as sole shareholder of the Company having thorough knowledge of the Company's articles of incorporation and of the financial situation of the Company, to waive its right to appoint an auditor to the liquidation.

9.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, decides to immediately approve the liquidation report and accounts.

10.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", previously mentioned, in the third general meeting of shareholders, declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled. It confirms that the Company has definitely ceased to exist.

11.- Discharge is given to the managers.

12.- The books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Costs

The amount of costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed is therefore estimated at EUR 1,000.-.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-sept juillet.

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire, de résidence à Wiltz, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire, de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la minute.

A COMPARU:

La société MANCHESTER SECURITIES CORP., numéro d'identification fiscale 13-3375669, ayant son siège social aux U.S.A.-10019 NY, New York, 40, West 57th Street, 4^{ème} étage, ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, résidant professionnellement à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter que:

1.- La Société "MANCHESTER (LUXEMBOURG) S.à r.l.", une société luxembourgeoise à responsabilité limitée avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 101308, (ci-après nommée la "Société"), a été constituée suivant acte de Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 830 du 12 août 2004.

2.- Le capital social est fixé à cent mille dollars des U.S.A. (USD 100.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales de cent dollars des U.S.A. (USD 100,-) chacune.

3.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", prédésignée, est seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", prédésignée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et la mise en liquidation.

5.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", prédésignée, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", prédésignée, déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

7.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", prédésignée, présente le rapport de liquidation et les comptes de liquidation et déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif impayé présent et futur de la Société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

8.- "MANCHESTER SECURITIES CORP." prédésignée en sa qualité d'associé unique de la Société ayant pleine connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société, renonce à son droit de nommer un commissaire à la liquidation.

9.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", prédésignée, décide par conséquent d'approuver immédiatement le rapport et les comptes de liquidation.

10.- "MANCHESTER SECURITIES CORP.", prédésignée, constituée en troisième assemblée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission des parts sociales ou de tous autres titres seront annulés. Elle constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

11.- Décharge est donnée aux gérants de la Société.

12.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de cet acte, est dès lors évalué à 1.000,- EUR.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Certificat

La soussignée Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), certifie avoir reçu l'acte qui précède en date de ce jour.

Signé: Max MAYER, Joëlle SCHWACHTGEN.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 juillet 2014. Relation GRE/2014/2933. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Junglinster, le 17 juillet 2014.

Référence de publication: 2014115365/124.

(140135814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Tiger Holding Four Jobs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 144.171.

—
In the year two thousand and fourteen, on the twenty third day of July
before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Tiger Holding Four Jobs S.à r.l.", "société à responsabilité limitée", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 144 171, incorporated by deed enacted on December 29, 2008, amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 27, 2013, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated August 26, 2013, Nr 2070.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Dessoï, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, "employée privée", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at 15 July 2014

2.- Amendment of article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office from L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie with effective date as at 15 July 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 5, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

“ **Art. 5.** The registered office of the company is established in Leudelange.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juillet

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Tiger Holding Four Jobs S.à r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 144 171, constituée par acte notarié le 29 décembre 20085, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 27 juin 2013, publié au Mémorial C N° 2070 du 26 août 2013.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoï, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 15 Juillet 2014;

2.- Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 15 Juillet 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Leudelange»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 24 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34824. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014114560/87.

(140134361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

UBS Luxembourg Financial Group Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.851.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appears:

Luxembourg Financial Group Holding S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its principal place of business at 33A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B-128323 (the Sole Shareholder);

here represented by Diego Uliana, employee, professionally residing in 33A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

the power of attorney of the appearing party, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requests the undersigned notary to record the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of the public limited liability company (société anonyme) existing in Luxembourg under the name of "UBS Luxembourg Financial Group Asset Management S.A.", having its registered office at 33A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B125851, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary, on 21 March 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°745 on 30 April 2007 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 4 May 2012 pursuant to a deed of Maître Cosita Delvaux, notary, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°1210 on 15 May 2012.

II. The Company's share capital is currently fixed at two hundred thirty five thousand four hundred Euro (EUR 235,400) represented by two thousand three hundred and fifty four (2,354) shares with a nominal value of one hundred Euro each (EUR100).

III.- There exist no bondholders in the Company

IV. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

- (1) Waiver of the convening notices.
- (2) Amendment of the corporate object of the Company.
- (3) Amendment of article 4 "Corporate objects" of the Articles in order to extend the corporate object of the Company.
- (4) Amendment of article 23 "Applicable Law" of the Articles to update statutory references.

V. The Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considers itself duly convened and declares having full knowledge of the agenda which was communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the corporate object of the Company in order for the Company to be in a position to act as alternative investment fund manager (AIFM) in accordance with the Luxembourg act of 12 July 2013 relating to AIFMs in addition to the creation, the administration and the management of undertakings for collective investment subject to Luxembourg or foreign law within the limitations of the Luxembourg act of 17 December 2010 relating to undertakings for collective investment, as amended.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the Articles in order to extend the corporate object of the Company, so that it shall from now on read as follows:

"The corporate object of the Company is (i) to act as alternative investment fund manager (AIFM) of alternative investment funds (AIFs) within the meaning of the Luxembourg act of 12 July 2013 on AIFMs, as may be amended from time to time (the 2013 Act) and (ii) the creation, the administration and the management of undertakings for collective investment subject to the Luxembourg act of 17 December 2010 relating to undertakings for collective investment, as amended (the 2010 Act) (the UCIs) and the issue of certificates or statements of confirmation evidencing undivided coproprietorship interests in the UCIs or the AIFs, as the case may be. For the purpose of these Articles, UCIs and AIFs will be together referred to as the Funds.

The Company shall manage any activities connected with the management, administration and promotion of the Funds and perform generally any acts of management in relation to Funds as set out in Annex I to the 2013 Act or Annex II to the 2010 Act. It may, on behalf of the Funds, enter into any contracts, purchase, sell, exchange and deliver any securities, process to any registrations and transfers into its own name, or in third parties names, in the register of shares or debentures of any Luxembourg or foreign companies, and exercise on behalf of the Funds and the holders of the Funds' units or shares, all rights and privileges, especially all voting rights attached to the securities constituting the Funds' assets. The foregoing powers shall not be considered as exhaustive, but only as declaratory.

The Company may perform part or all of these activities for Funds or other management companies as delegate.

The Company may provide services in Luxembourg and abroad and may for that purpose establish representative offices and/or branches.

The Company may also administer its own assets on an ancillary basis and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes remaining however within the limitation set forth by the 2010 Act, the 2013 Act and the Companies Act 1915 (as defined in Article 11 below). The Company may hold participations in the Funds".

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 23 of the Articles to update statutory references, so that it shall from now on read as follows:

"All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the 2010 Act, the 2013 Act and/or with the Companies Act 1915, as appropriate".

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 1,200.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Sole shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the proxyholder

of the Sole shareholder, it is also stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-sept juillet,

Par-devant Maître Henri Hellinkcx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Luxembourg Financial Group Holding S.A., une société anonyme constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B-128323 (l'Actionnaire Unique);

représenté par Diego Uliana, employé, résidant professionnellement au 33A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé;

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

L'Actionnaire Unique, représenté comme indiqué ci-dessous, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'actionnaire unique de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination «UBS Luxembourg Financial Group Asset Management S.A.» ayant son siège social au 33A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B - 125851, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinkcx, notaire, reçu en date du 21 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 745 du 30 avril 2007 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 4 mai 2012 suivant acte de Maître Cosita Delvaux, notaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1210 le 15 mai 2012.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à deux cent trente-cinq mille quatre cents euros (EUR 235.400) représenté par deux mille trois cent cinquante-quatre (2.354) parts sociales, d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100) chacune.

III.- Il n'existe pas d'obligataires dans la Société.

IV. L'Actionnaire Unique souhaite prendre les résolutions sur les objets suivants:

- (1) renonciation aux formalités de convocation;
- (2) modification de l'objet social de la Société;
- (3) modification de l'article 4 «Objet Social» des Statuts afin d'étendre l'objet social de la Société;
- (4) modification de l'article 23 «Droit applicable» afin de mettre à jour les références légales.

V. L'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Représentant la totalité du capital de la Société, l'Actionnaire Unique renonce aux formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqué et se déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'objet social de la Société afin de permettre à la Société d'agir en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs (GFIA) conformément à la loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 relative aux GFIA en plus de la création, l'administration et la gestion d'organismes de placement collectif soumis au droit luxembourgeois ou étranger dans les limites tracées par la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 4 des Statuts afin d'étendre l'objet social de la Société, qui devra dorénavant être lu comme suit:

«L'objet social de la Société est (i) d'agir en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatif (GFIA) de fonds d'investissement alternatif (FIA) au sens de la loi luxembourgeoise du 12 Juillet 2013 relative aux GFIA (la Loi de 2013) et (ii) la création, l'administration et la gestion d'organismes de placement collectif soumis à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la Loi de 2010) (les OPC) ainsi que l'émission de certificats ou de confirmation démontrant l'indivision d'intérêts de co-propriété dans les OPC et FIA, si tel est le cas. Pour les besoins de ces statuts, les OPC et FIA sont ensembles définis comme les Fonds.

La Société gèrera toute activité liée à la gestion, l'administration et la promotion des Fonds, et accomplir de manière générale tout acte de gestion en relation avec les Fonds tel que prévu dans l'Annexe I de la Loi de 2013 ou l'Annexe II de la Loi de 2010. Elle peut pour le compte des Fonds, s'engager dans tout contrat, acquisition, vente, échanger ou émettre des garanties, procéder à tout enregistrement ou transfert en son nom ou au nom de tiers dans le registre de titres et obligations de toute société au Luxembourg ou à l'étranger. La Société pourra exercer au nom des Fonds ou des porteurs de parts ou actions des Fonds, tout droit et privilège, spécialement tous les droits de vote liés aux titres constituant le portefeuille des Fonds. Les pouvoirs susmentionnés ne seront pas considérés comme exhaustifs, mais uniquement déclaratoires.

La Société pourra fournir tout ou partie de ces activités pour des Fonds ou d'autres sociétés de gestion en tant que déléguée.

La Société peut fournir des services à Luxembourg et à l'étranger et peut pour cette fin établir des bureaux de représentation et/ou des succursales.

A titre accessoire, la Société peut également gérer ses propres avoirs et effectuer toutes opérations et activités qu'elle estimera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social tout en restant dans les limites de la Loi de 2010, de la Loi de 2013 et de Loi sur les Sociétés de 1915 (telle que définie à l'article 11 ci-dessous). La Société peut détenir des participations dans les Fonds.»

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 23 des Statuts afin de mettre à jour les références légales, qui devra dorénavant être lu comme suit:

"Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi de 2010, de la Loi de 2013 et/ou de la Loi sur les Sociétés de 1915, selon le cas."

Estimation des frais

Le montant des frais se rapportant au présent acte est estimé à environ EUR 1.200.-.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que le mandataire de l'Actionnaire Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête du mandataire de l'Actionnaire Unique, il est également précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au mandataire de l'Actionnaire Unique, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: D. ULIANA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34397. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014114587/167.

(140133710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

2020 European Fund for Energy, Climate Change and Infrastructure, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.221.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-sixth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "2020 European Fund for Energy, Climate Change and Infrastructure", a Société anonyme qualifiée de Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé with registered office at 5 allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated by deed of the undersigned notary on November 12th 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), dated November 26th 2009 number 2312 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149221.

The articles of incorporation (the "Articles") of the Company have been amended for the last time by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, on June 28th, 2012, published in the Mémorial number 2067 of August 21th, 2012.

The meeting is declared open at 11.30 a.m. with Mr Nicolas Palate, employee, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary to the meeting Mr Matthieu Baro, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Guillaume de Villenaut, employee, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of the frequency of required number of Supervisory Board meetings under article 26.2 of the Articles to read as follows: "The Supervisory Board will meet at least once a year and more frequently as necessary".

2. The following restriction on the chairperson of the Board and chairperson of the Supervisory Board being officers of the same entity under article 26.1 of the Articles be deleted: "At no point in time can the chairperson of the Board and the chairperson of the Supervisory Board be employees, agents, officers, directors, managers or consultants of the same entity".

II. All the shares being registered shares, the present extraordinary general meeting has been convened by notices sent to all the shareholders by registered mail on 17 June 2014.

III. The shareholders present and represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list signed by the shareholders present, by the proxies of the shareholders represented and by the members of the bureau. The said list and proxies initialled "ne varietur" by the members of the bureau will be annexed to this document, to be registered with this deed and proxies of shareholders represented.

IV.- It appears from the attendance list that out of two hundred and seventy-seven million nine hundred and sixty-five thousand and one (277,965,001) outstanding shares, all the shares are duly represented at this meeting. Considering that the minimum quorum of fifty (50) percent of the shares present or represented required to validly deliberate on items of the agenda of the extraordinary general meeting has been reached, as detailed in the attendance list, the meeting is regularly constituted and may validly decide on all the items of the agenda.

After deliberation the meeting took the following resolutions:

First resolution

The general meeting by unanimous vote amends the frequency of required number of Supervisory Board meetings under article 26.2 of the Articles so as to read as follows:

"The Supervisory Board will meet at least once a year and more frequently as necessary".

Second resolution

The general meeting by two hundred and seventy-two million ninety-two thousand five hundred and one (272,092,501) votes for and five million eight hundred and seventy-two thousand five hundred (5,872,500) votes against resolves that the following restriction on the chairperson of the Board and chairperson of the Supervisory Board being officers of the same entity under article 26.1 of the Articles be deleted:

"At no point in time can the chairperson of the Board and the chairperson of the Supervisory Board be employees, agents, officers, directors, managers or consultants of the same entity".

Nothing else being on the agenda the meeting was closed at noon.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read and interpreted to the persons appearing, whom are known to the notary by their surname, usual forename, civil status and residence, said persons appearing signed together with Us, Notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-six juin.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société «2020 European Fund for Energy, Climate Change and Infrastructure», une Société anonyme qualifiée de Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé avec siège social à 5 allée Scheffer L-2520 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 26 novembre 2009 numéro 2312, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149221.

Les Statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, le 28 juin 2012, publié au Mémorial numéro 2067 du 21 août 2012.

L'assemblée est déclarée ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Nicolas Palate, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire de l'assemblée Monsieur Matthieu Baro, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Guillaume de Villenaut, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la fréquence du nombre de réunions du Conseil de Surveillance dans l'article 26.2 des Statuts comme suit: «Le Conseil de Surveillance se réunira au moins une fois par an et plus fréquemment si nécessaire».

2. Suppression de la restriction suivante concernant le président du Directoire et le président du Conseil de Surveillance en tant qu'employés d'une même entité dans l'article 26.1 des Statuts: «A aucun moment, le président du Directoire et le président du Conseil de Surveillance ne peuvent être des employés, agents, fondés de pouvoir, directeurs, gérants ou consultants de la même entité».

II.- Toutes les actions étant nominatives, la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis envoyés à tous les actionnaires par lettre recommandée en date du 17 juin 2014.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été paraphée «ne varietur» par les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement et les procurations des actionnaires représentés.

IV.- Il ressort de la liste de présence que sur deux cent soixante-dix-sept millions neuf cent soixante-cinq mille et une (277.965.001) actions en circulation, toutes les actions sont dûment représentées à cette réunion. En considérant que le quorum de présence minimum de cinquante (50) pour cent des actions présentes ou représentées requis pour délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour de l'assemblée a été atteint, comme détaillé dans la liste de présence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibérations l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale modifie à l'unanimité des voix la fréquence du nombre de réunions du Conseil de Surveillance dans l'article 26.2 des statuts comme suit:

«Le Conseil de Surveillance se réunira au moins une fois par an et plus fréquemment si nécessaire».

Deuxième résolution

L'assemblée générale par deux cent soixante-douze millions quatre-vingt-douze mille cinq-cent-un votes (272.092.501) pour et cinq millions huit cent soixante-douze mille cinq cent (5.872.500) votes contre décide de supprimer la restriction suivante concernant le président du Directoire et le président du Conseil de Surveillance en tant qu'employés d'une même entité dans l'article 26.1 des Statuts:

«A aucun moment, le président du Directoire et le président du Conseil de Surveillance ne peuvent être des employés, agents, fondés de pouvoir, directeurs, gérants ou consultants de la même entité».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée à midi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. PALATE, M. BARO, G. DE VILLENAUT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31197. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014114641/127.

(140133018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Tiger Holding Four S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 125.431.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty third day of July
before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Tiger Holding Four S.à r.l.", "société à responsabilité limitée", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 125 431, incorporated by deed enacted on March 7, 2007, amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 19, 2013, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated February 13, 2014, Nr 406.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Dessoï, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, "employée privée", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at 15 July 2014

2.- Amendment of article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office from L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie with effective date as at 15 July 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 5, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

" **Art. 5.** The registered office of the company is established in Leudelange.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juillet

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Tiger Holding Four S.à r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés

de Luxembourg sous le numéro RCS B 125 431, constituée par acte notarié le 7 mars 2007, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 19 décembre 2013, publié au Mémorial C N° 406 du 13 février 2014.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Desso, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 15 Juillet 2014

2.- Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 15 Juillet 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Leudelange»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 24 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34823. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014114561/87.

(140134274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Tiger Holding Four SPV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 129.861.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty third day of July

before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Tiger Holding Four SPV S.à r.l.", "société à responsabilité limitée", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 129 861, incorporated by deed enacted on June 28, 2007, amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 19, 2013, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated February 11, 2014, Nr 375.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Desso, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, "employée privée", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at 15 July 2014

2.- Amendment of article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office from L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie with effective date as at 15 July 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 5, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

“ **Art. 5.** The registered office of the company is established in Leudelange.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juillet

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Tiger Holding Four SPV S.à r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 129 861, constituée par acte notarié le 28 juin 2007, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 19 décembre 2013, publié au Mémorial C N° 375 du 11 février 2014.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Desso, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 15 Juillet 2014

2.- Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 15 Juillet 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Leudelange»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 24 juillet 2014. Relation: LAC/2014/34825. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014114562/87.

(140134391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Nefertiti S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, passage Roger Manderscheid.

R.C.S. Luxembourg E 5.407.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le onze juillet,

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Madame Isabelle SCHAACK, médecin-dentiste, née le 22 avril 1965 à Nancy (France), demeurant à L-6975 Rameldange, 41, am Bounert;

2) Monsieur Jean-François CUZIN, médecin-dentiste, né le 16 février 1965 à Thieblemont Faremont (France), demeurant à F-57050 Longeville-les-Metz, 33, rue du Fort,

ici représenté par Madame Isabelle SCHAACK, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg;

3) Monsieur Guillaume BOONEN, médecin-dentiste, né le 25 février 1985 à Metz (France), demeurant à L-1313 Luxembourg, 5, passage Roger Manderscheid,

ici représenté par Madame Isabelle SCHAACK, prénommée,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg;

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est constitué une société civile immobilière sous la dénomination de «Nefertiti S.C.I.».

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière de propriétés immobilières sises tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et l'exercice de toutes activités accessoires ou utiles à la réalisation de l'objet social décrit ci-avant.

Elle peut se porter caution personnelle ou hypothécaire, au profit de tiers ou de ses associés.

La société pourra faire toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation, en dehors de toute opération commerciale.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés réunis en assemblée générale.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de neuf mille euros (EUR 9.000.-) représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de trente euros (EUR 30.-) chacune.

Art. 6. La cession des parts s'opérera par un acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'après l'agrément donné en assemblée générale à la majorité des trois quarts des associés.

Elles ne peuvent être cédées pour cause de mort à des non-associés qu'après l'agrément donné en assemblée générale à la majorité des trois quarts des survivants.

Cette disposition s'applique également en cas de cession entre vifs à titre gratuit ou pour cause de mort à des héritiers réservataires ou au conjoint survivant.

En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales entre vifs ou pour cause de mort, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ces parts, à un prix agréé entre associés et fixé à l'unanimité d'année en année lors de l'assemblée générale statuant sur le bilan et le résultat de chaque exercice. En cas de désaccord sur le prix, chacune des parties pourra nommer un expert. Ces experts ainsi nommés s'adjoindront un troisième expert. Ce droit de préemption doit être exercé dans un délai d'un mois prenant cours à partir de la date de la notification par lettre recommandée du cédant, ou en cas de décès, du (des) héritier(s), aux autres associés de son intention de céder ses parts. Le défaut de réponse par un associé dans ledit délai est considéré comme une renonciation à son droit de préemption. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

En cas de transfert de parts sociales de l'un des associés, celui s'engage à continuer à rembourser le prêt contracté pour l'acquisition de l'immeuble sis à Luxembourg, coin Albert I^{er}, avenue du 10 septembre, et ce jusqu'à remboursement total.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une traction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'ils possèdent.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants-cause de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs associés ne mettra pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 10. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des gérants, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

Art. 11. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant jusqu'à un montant de cinq mille euros (EUR 5.000.-).

Au-delà de cinq mille euros (EUR 5.000.-), la signature conjointe de deux gérants est requise.

Art. 12. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

Art. 13. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. Les associés se réunissent au moins une fois par an à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation. Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les gérants quand ils le jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un dixième au moins de toutes les parts sociales. Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires sont faites par écrit, adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 15. Dans toutes les réunions, chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés à moins de dispositions contraires des statuts.

En cas de division de la propriété des parts sociales entre usufruitiers et nus-proprétaires, le droit de vote appartient au nu-proprétaire.

Art. 16. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelles qu'en soient la nature et l'importance.

Les décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 17. En cas de dissolution de la société, la liquidation se fera par les soins du ou des gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute ou la cession à une société ou toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 18. Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

La première année sociale commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2014.

Evaluation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à raison de sa constitution, sont estimés à environ huit cents euros (EUR 800,-).

Souscription et libération

Les parts sociales sont souscrites comme suit:

1) Madame Isabelle SCHAACK, prénommée:	
Cent (100) parts sociales	100
2) Monsieur Jean-François CUZIN, prénommé:	
Cent (100) parts sociales	100
3) Monsieur Guillaume BOONEN, prénommé:	
Cent (100) parts sociales	100
Total: trois cents parts sociales	300

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de neuf mille euros (EUR 9.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les associés se sont constitués en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à trois (3).

Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Isabelle SCHAACK, prénommée;
- Monsieur Jean-François CUZIN, prénommé;
- Monsieur Guillaume BOONEN, prénommé.

2- L'adresse du siège de la société est fixée à L-1313 Luxembourg, 5, passage Roger Manderscheid.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date et lieu qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. SCHAACK et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2014. LAC/2014/33105. Reçu soixante quinze euros €75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014115389/142.

(140135844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Efeu LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.922.

—
EXTRAIT

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 24 juin 2014 et avec effet immédiat, ont décidé:

1 d'accepter la démission des personnes suivantes:

- Monsieur Lars Frankfelt, gérant de catégorie B
- Monsieur Mats Eklund, gérant de catégorie A
- Monsieur Antonis Tzanetis, gérant de catégorie A

2 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur Thomas Sonnenberg, demeurant professionnellement 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A
- Monsieur Mukul Sharma, demeurant professionnellement 32 Woodhouse Eaves, Middlesex, Northwood, HA6 3NF, en tant que gérant de catégorie B
- Monsieur Matthew Crill, demeurant professionnellement Autumn Flower, Clos Cerise, La Grande Route de St Martin, St Saviour, Jersey, JE2 7GT, en tant que gérant de catégorie B

3 de modifier la classification de Monsieur Michiel Kramer agissant actuellement en sa capacité de gérant de catégorie B de la Société et de le qualifier en tant que gérant de catégorie A de la Société

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

- Monsieur Michiel Kramer, gérant de catégorie A
- Monsieur Mukul Sharma, gérant de catégorie B
- Monsieur Thomas Sonnenberg, gérant de catégorie A
- Monsieur Matthew Crill, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Efeu LuxCo S.à r.l.

Référence de publication: 2014110383/30.

(140131864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Ledford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 70.345.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 28 juillet 2014

La cooptation de M. Julien NAZEYROLLAS a été ratifiée et il a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LEDFORD S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014110707/14.

(140132853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2014.